PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole tenue le 19 septembre 2023 à la salle du Conseil de Sherbrooke Innopole (pavillon 2 du Domaine Howard) située au 1308 boulevard de Portland à Sherbrooke, Québec.

SONT PRÉSENTS

- Étienne Villeneuve, président
- Véronique Sinclair-Desgagné, vice-présidente
- Pierre Pomerleau, trésorier
- Nancy Marcotte, secrétaire *(à partir du point 7)*
- Vincent Aimez
- Jasmin Allard
- Michèle Côté
- Jean-René Couture
- Éric Gagné
- Nathalie Hébert
- Manon Tremblay
- Philippe Cadieux, observateur *(à partir du point 8.2)*

EST EXCUSÉ

- Samuel Nadeau

INVITÉS

- Sylvain Durocher, directeur général, Sherbrooke Innopole
- Julie Lachapelle, adjointe de direction, Sherbrooke Innopole

---

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Étienne Villeneuve ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue aux administrateurs.

2. PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Étienne Villeneuve agit à titre de président et Véronique Sinclair-Desgagné agit comme secrétaire d'assemblée jusqu'à l'arrivée de Nancy Marcotte, laquelle prendra la relève jusqu'à la fin de l'assemblée.

3. AVIS DE CONVOCATION ET QUORUM

L'avis de convocation ayant été envoyé à tous les administrateurs en respect des règlements et la majorité des administrateurs étant présents, la réunion est déclarée valablement constituée.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Tous les administrateurs déclarent qu'ils n'ont pas de conflit d'intérêts relativement aux dossiers traités à l'ordre du jour de la présente assemblée.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CA-2023-025 **Il est résolu à l'unanimité**

D'approuver l'ordre du jour tel que présenté.

6. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 JUILLET 2023

CA-2023-026 **Il est proposé par Manon Tremblay**
Appuyé par Michèle Côté

D'approuver le procès-verbal du conseil d'administration du 5 juillet 2023 tel que présenté.

Nancy Marcotte se joint à l'assemblée.

7. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL

Le tableau des suivis du procès-verbal de l'assemblée du 5 juillet dernier est déposé. Sylvain Durocher apporte des précisions sur les points d'attention suivants :

- le rapport de mission en France effectué en juin dernier est déposé au dossier;
- un suivi est effectué sur le dossier comportant des enjeux.

8. POINTS DE DÉCISION

8.1 Demandes d'aide financière – Entérinement

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement du Fonds d'investissement pour entreprises innovantes s'est réuni le 6 juillet et a octroyé une aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'investissement du Fonds de précommercialisation s'est réuni le 16 août et a octroyé une aide financière à l'entreprise mentionnée au dossier;

CONSIDÉRANT QUE le rôle des administrateurs est d'entériner les décisions rendues par leur comité d'investissement respectif;

CA-2023-027 **Il est résolu à l'unanimité**

D'entériner les montants préalablement autorisés par leur comité d'investissement respectif aux deux entreprises mentionnées au tableau synthèse déposé au dossier, et ce, par le biais des deux fonds ci-après mentionnés :

- Fonds d'investissement pour entreprises innovantes (1 dossier);
- Fonds de précommercialisation (1 dossier).

Philippe Cadieux se joint à l'assemblée et Vincent Aimez quitte la salle.

8.2 Recommandations du comité d'audit

8.2.1 Recommandations au conseil municipal

8.2.1.1 Approbation du plan d'action 2024

CONSIDÉRANT QUE le paragraphe 5.3 de l'entente de délégation stipule que Sherbrooke Innopole doit établir un plan d'action annuel pour approbation par le conseil municipal;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action 2024 doit être présenté avant le 30 septembre 2023;

CONSIDÉRANT QU' à la suite de l'actualisation de la structure de gouvernance en développement économique amorcée au printemps 2023, l'entente de délégation de Sherbrooke Innopole se terminera au 31 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE le financement de Sherbrooke Innopole ne couvrira que le premier trimestre 2024;

CONSIDÉRANT QUE Sherbrooke Innopole sera en mesure de réaliser des activités et de mener des actions seulement pour le premier trimestre 2024;

CONSIDÉRANT QUE le plan d'action 2024 vise à maintenir une continuité des actions entreprises aux plans précédents, lesquels ont été approuvés par le conseil municipal, afin d'assurer une stabilité au sein de la communauté d'affaires de nos filières-clés;

CONSIDÉRANT QUE les actions qui seront ciblées au premier trimestre 2024 apparaissent en vert au plan d'action 2024;

CONSIDÉRANT QUE les administrateurs demandent à la direction générale d'apporter quelques modifications au plan d'action déposé au dossier;

CA-2023-028 **Il est résolu à l'unanimité**

De recommander au conseil municipal l'approbation du plan d'action 2024 de Sherbrooke Innopole avec l'ajout des modifications demandées par les administrateurs en assemblée.

8.2.1.2 Approbation des demandes budgétaires du 1er janvier au 31 mars 2024

CONSIDÉRANT QUE le comité d'audit s'est réuni le 7 septembre 2023 pour passer en revue les demandes budgétaires du premier trimestre de l'année 2024 présentées par la direction générale de Sherbrooke Innopole;

CONSIDÉRANT QUE Sylvain Durocher présente aux administrateurs la version préliminaire des demandes budgétaires du premier trimestre de l'année 2024;

CONSIDÉRANT QUE Sherbrooke Innopole doit présenter au Bureau de coordination du développement économique, avant le 30 septembre chaque année, ses demandes budgétaires pour l'année suivante;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sherbrooke doit approuver le budget octroyé à Sherbrooke Innopole au mois de décembre prochain;

CONSIDÉRANT QUE le comité d'audit s'est prononcé positivement quant aux hypothèses sous-jacentes à l'élaboration du budget;

CA-2023-029 **Il est résolu à l'unanimité**

De recommander au conseil municipal d'approuver, telles que déposées au dossier, les demandes budgétaires du premier trimestre de l'année 2024, lesquelles incluent l'enveloppe budgétaire pour l'augmentation de la masse salariale des employés d'un montant de 69 635,12 $.

8.2.1.3 Prévoir un montant pour la réalisation du plan d'action pour la période du 1er avril au 31 décembre 2024

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sherbrooke souhaite mettre en place une nouvelle structure de gouvernance en développement économique à compter du 31 mars 2024;

CONSIDÉRANT QUE Sherbrooke Innopole n'exercera plus, à compter de cette date, le mandat en matière de développement économique pour la Ville de Sherbrooke;

CONSIDÉRANT QUE Sherbrooke Innopole est soucieuse des besoins des entrepreneurs et de la nécessité d'une continuité et de stabilité des actions auprès des entreprises en maintenant les services de soutien et d'accompagnement et de financement;

CONSIDÉRANT QUE Sherbrooke Innopole a terminé la préparation de son plan d'action 2024 et l'élaboration du budget prévisionnel le soutenant;

CONSIDÉRANT QU' un plan d'action transitoire sera travaillé par le Bureau de coordination du développement économique dans les prochaines semaines;

CONSIDÉRANT QUE Sherbrooke Innopole sera sollicitée pour participer à l'élaboration du plan d'action transitoire;

CONSIDÉRANT QUE Sherbrooke Innopole doit présenter au Bureau de coordination du développement économique, avant le 30 septembre chaque année, ses demandes budgétaires pour l'année suivante;

CONSIDÉRANT QU' aucune demande budgétaire de la part de Sherbrooke Innopole n'est déposée pour la période du 1er avril au 31 décembre 2024;

CA-2023-030 **Il est résolu à l'unanimité**

De recommander au conseil municipal de prévoir un budget de 2 888 213 $ pour la réalisation du plan d'action du 1er avril au 31 décembre 2024.

8.2.2 Affectation de 50 000 $ pour le déménagement

CONSIDÉRANT QUE l'achat du mobilier, les frais de déménagement, d'habillement des fenêtres et tous les autres coûts associés à la relocalisation de Sherbrooke Innopole au Quartier général (QG) sont dorénavant à la charge de Sherbrooke Innopole;

CONSIDÉRANT QUE ces coûts n'étaient pas prévus au budget révisé présenté au conseil d'administration du 21 février 2023;

CONSIDÉRANT QU' à la suggestion de la présidence de la Commission du développement économique et de la direction du Bureau de la coordination du développement économique, que les coûts associés au déménagement soient absorbés à même le surplus cumulé non affecté de Sherbrooke Innopole;

CONSIDÉRANT QUE le surplus cumulé non affecté au 31 décembre 2022, avant l'affectation de réserve de fonctionnement et pour équilibrer le budget, est de 369 088 $;

CONSIDÉRANT QUE dans un souci d'écoresponsabilité, nous favoriserons :

- la réutilisation du maximum de notre mobilier actuel;
- l'acquisition du mobilier disponible chez Nordia;

CONSIDÉRANT QUE nous avons identifié le mobilier requis provenant de Nordia et que le coût d'acquisition est de 18 000 $;

CONSIDÉRANT QUE les estimations reçues pour le déménagement sont de l'ordre de 15 000 $;

CONSIDÉRANT QUE le coût d'habillement estimé par fenêtre est de 300 $, soit un total estimé de 4 500 $ pour les 15 fenêtres;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des coûts associés à la relocalisation des bureaux de Sherbrooke Innopole n'est pas exhaustif, lequel est actuellement basé sur des estimations;

CONSIDÉRANT QU' une contingence en cas d'imprévu doit être intégrée dans le coût total de réalisation du projet;

CA-2023-031 **Il est résolu à l'unanimité**

D'affecter un montant de 50 000 $ du surplus cumulé non affecté aux frais associés à la relocalisation des bureaux de Sherbrooke Innopole au Quartier général.

8.2.3 Transferts interfonds

CONSIDÉRANT QUE le solde non affecté disponible du Fonds d'amorçage (FA) ne pourra répondre à la demande de dossiers potentiels qui pourraient avoir recours à ce fonds au cours des prochains mois;

CONSIDÉRANT QUE les soldes non affectés disponibles du Fonds d'investissement pour entreprises innovantes (FIEI) et du Fonds de précommercialisation (FPC) peuvent permettre un transfert d'argent de l'ordre de 470 000 $ vers le FA;

CONSIDÉRANT QUE le solde non affecté disponible du Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke (FDES) ne pourra répondre à la demande de dossiers potentiels qui pourraient avoir recours à ce fonds au cours des prochains mois;

CONSIDÉRANT QUE le solde non affecté disponible du FIEI peut permettre un transfert d'argent de l'ordre de 40 000 $ vers le FDES;

CA-2023-032 **Il est résolu à l'unanimité**

- De transférer un montant de 270 000 $ du Fonds d'investissement pour entreprises innovantes (FIEI) et de 200 000 $ du Fonds de précommercialisation (FPC) vers le Fonds d'amorçage (FA) pour procéder à sa capitalisation;
- De transférer un montant de 40 000 $ du FIEI vers le Fonds de dynamisation de l'économie de Sherbrooke (FDES) afin de répondre à la demande de dossiers potentiels qui pourraient avoir recours à ce fonds d'ici la fin de la présente année.

8.2.4 Autorisation pour que la directrice générale adjointe signe toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre des opérations de Sherbrooke Innopole :

- des demandes de contributions financières sont acheminées à différents ministères fédéraux et provinciaux;
- des signatures de contrats ou de documents d'affaires courantes sont requises;

CONSIDÉRANT QUE le 25 avril 2023, les administrateurs avaient autorisé Sylvain Durocher à signer toute demande de contribution, de contrat ou de document d'affaires courantes par résolution (CA-2023-015), et ce, pour une durée d'un an;

CONSIDÉRANT QUE certaines signatures sont requises à des dates fixes de tombée et selon des délais plutôt courts;

CONSIDÉRANT QUE la vitesse d'exécution est prioritaire dans le cheminement et le succès des opérations donnant lieu à la finalisation de la documentation requise;

CONSIDÉRANT QUE la direction générale adjointe prend toujours connaissance de ce type de documentation;

CONSIDÉRANT QUE la signature des demandes, de contrats ou de documents d'affaires courantes doit parfois être accompagnée d'une résolution autorisant le signataire à signer lesdits documents au nom de Sherbrooke Innopole;

CONSIDÉRANT QUE pour être valide, cette proposition de résolution doit être adoptée annuellement par son conseil d'administration;

CA-2023-033 **Il est résolu à l'unanimité**

D'autoriser la directrice générale adjointe, Marie-France Audet, à signer toute demande de contribution, de contrat ou de document d'affaires courantes pour et au nom de Sherbrooke Innopole jusqu'à l'assemblée du conseil d'administration de Sherbrooke Innopole qui aura lieu en avril 2024.

8.3 Recommandation du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

8.3.1 Nomination d'un membre sur le comité FIEI

CONSIDÉRANT QUE le 22 juin dernier, les trois administrateurs du comité du Fonds de capital de risque avaient rencontré Charles Martel en entrevue dont la candidature avait retenu leur attention;

CONSIDÉRANT QUE le 21 juillet, Éric Grondin a informé la directrice générale adjointe de Sherbrooke Innopole de son désir de se retirer du comité du Fonds d'investissement pour entreprises innovantes (FIEI) en raison de son manque de disponibilité (lettre de démission à venir);

CONSIDÉRANT QUE le 28 août, M. Martel a reconfirmé son intérêt à faire partie du comité du FIEI;

CONSIDÉRANT QUE le 30 août, les trois administrateurs siégeant sur le comité du FIEI ont été consultés par la direction générale et ont convenu de recommander au comité de nomination la candidature de M. Martel, directeur des finances et administration chez Emplois Compétences, afin de remplacer Éric Grondin sur ledit comité;

CONSIDÉRANT QUE le comité de nomination recommande à son tour au conseil d'administration de nommer M. Martel sur ledit comité, dont le curriculum vitae est joint au dossier;

CA-2023-034 **Il est résolu à l'unanimité**

- De nommer Charles Martel à titre de membre-ressource externe du comité du Fonds d'investissement pour entreprises innovantes en remplacement de Éric Grondin, laquelle nomination prend effet à compter de ce jour;
- D'envoyer une lettre de remerciements à Éric Grondin.

Vincent Aimez réintègre l'assemblée.

9. ENJEU À DISCUTER

9.1 Actualisation de la structure de gouvernance en développement économique

Étienne Villeneuve et Véronique Sinclair-Desgagné participeront à leur premier comité d'arrimage le 26 septembre prochain. Le but de ce comité est de permettre à la Ville d'en venir à un consensus à propos :

- des responsabilités qui seront transférées aux organismes;
- de la gouvernance de la nouvelle structure;
- de l'articulation des chantiers dans lesquels seront impliqués les différents acteurs des organismes de développement économique dont leur direction générale.

Philippe Cadieux confirme que la Commission du développement économique déposera prochainement le projet de structure organisationnelle en prévision d'être adoptée par la Ville.

9.2 Déménagement

Sylvain Durocher résume les étapes réalisées et celles à venir en prévision du déménagement de Sherbrooke Innopole au Quartier général prévu entre le 20 et le 30 novembre prochain. Il aborde les sujets/enjeux suivants :

- dans un souci d'écoresponsabilité, Sherbrooke Innopole récupérera la majorité de son mobilier actuel;
- quelques items ont été achetés chez Nordia qui devait se départir de son mobilier;
- une entreprise s'occupera de déménager les systèmes informatique et téléphonique, toutefois ce sera un consultant en informatique qui s'occupera des branchements avant l'arrivée de l'équipe dans l'édifice;
- une demande d'autorisation est à prévoir auprès de la Ville concernant l'achat de l'habillage des fenêtres (uniformisation).

Philippe Cadieux mentionne que l'installation des espaces communs au Quartier Général relèvera de la Ville.

Une discussion a lieu concernant la meilleure technologie de système téléphonique à retenir. M. Cadieux précise que le BCDE évalue actuellement toutes les solutions envisageables.

10. PRÉSENTATION DU QUARTIER GÉNÉRAL

Philippe Cadieux fait une mise à jour du projet du Quartier général et il répond aux questions des administrateurs. Il en profite pour effleurer le sujet de l'aéroport de Sherbrooke.

11. POINTS D'INFORMATION

11.1 Rapport du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance

La présidente du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance, Michèle Côté, dépose le rapport des principaux points traités par ledit comité depuis la dernière assemblée du 5 juillet. Elle apporte des précisions sur les points d'attention suivants :

- la date de la rencontre d'échange est maintenue le 18 octobre et deux points sont prévus à l'ordre du jour :
  - formation du CA – Gouvernance et stratégie;
  - bilan 2023 des directeurs;
- l'exercice de l'autoévaluation du personnel 2023 débutera à la fin du mois de septembre;
- une nouvelle formule sera retenue cette année pour remplacer l'exercice de la coévaluation des collègues de travail;
- en raison de l'actualisation en cours de la structure de gouvernance en développement économique, l'embauche d'un :
  - directeur à temps plein de la filière des technologies propres est reportée, mais la possibilité de donner un mandat à un consultant est évalué;
  - conseiller en financement à temps plein est reportée, mais la possibilité de recruter un candidat à un poste temporaire à durée déterminée est actuellement considérée.

11.2 Rapport du comité d'audit

Le président du comité d'audit, Pierre Pomerleau, dépose le rapport des principaux points traités par ledit comité depuis la dernière assemblée du 5 juillet. Il apporte des précisions sur un point d'attention ayant trait au plan d'affectation des surplus non affectés.

Il précise que deux documents sont déposés au dossier, soit :

- la preuve de paiement du renouvellement de l'assurance des cyberrisques pour la période du 1er juin 2023 au 1er juin 2024;
- la mise à jour du tableau des suivis des vulnérabilités ciblées lors des audits annuels de la sécurité informatique 2022 (interne et externe).

11.2.1 Assurance responsabilité de la direction

Le renouvellement annuel de l'assurance responsabilité de la direction qui a pris effet le 18 septembre 2023 est déposé au dossier incluant celle de 2022 à titre comparatif.

La preuve de paiement ainsi que l'avenant intitulé *Limitation – frais de défenses* sont également joints au dossier.

11.3 Présentations de la direction générale

11.3.1 Rapport d'activité

Sylvain Durocher présente son rapport d'activité qui fait état des actions posées et du statut des enjeux importants traités pour la période du 5 juillet au 18 septembre 2023.

Il rappelle aux administrateurs que Sherbrooke Innopole a été nommée pour une 3e année consécutive dans le Top 20 des organismes de développement économique. Les administrateurs transmettent leurs félicitations à toute l'équipe.

11.3.2 États financiers des opérations

Sylvain Durocher présente l'état de l'évolution budgétaire pour la période du 1er janvier au 30 juin 2023 déposé au dossier et précise qu'il n'y a aucun enjeu à considérer. Les membres du comité d'audit ont pris connaissance de ce document, ils ont posé des questions à la direction générale et ils ont été satisfaits des réponses obtenues.

11.3.3 États financiers des fonds d'investissement

Sylvain Durocher présente le tableau des résultats et de l'évolution des soldes des fonds au 30 juin 2023 déposé au dossier. Les membres du comité d'audit ont pris connaissance de ce document, ils ont posé des questions à la direction générale et ils ont été satisfaits des réponses obtenues.

Le tableau des fonds d'aide aux entreprises réalisé au 31 juillet 2023 est également déposé à titre informatif.

11.3.4 Rendement des placements et évolution du portefeuille

Sylvain Durocher présente le tableau du rendement des placements et de l'évolution du portefeuille des investissements au 30 juin 2023. Les membres du comité d'audit ont pris connaissance du rapport détaillé des rendements, ils ont posé des questions à la direction générale et ils ont été satisfaits des réponses obtenues.

11.3.5 Tableaux de bord

Sylvain Durocher présente aux administrateurs :

- les différents tableaux de bord des indicateurs de performance financiers au 30 juin 2023 auxquels les corrections demandées par les administrateurs lors de la dernière assemblée ont été effectuées;
- le *pipeline* des dossiers réalisés depuis le début de l'année 2023 grâce aux différents fonds d'investissement de Sherbrooke Innopole dans ses cinq filières-clés ainsi que les prévisions des dossiers à venir d'ici la fin de l'année 2023 ainsi qu'en 2024.

Les membres ont reçu les codes pour avoir accès aux différents tableaux de bord qui se retrouvent dans le CRM.

12. DÉPÔT DE DOCUMENTS

12.1 Déclaration de la direction

La déclaration de la direction relative au règlement des salaires ou compensations dues aux employés ainsi qu'à la remise des déductions fiscales ou autres lois applicables à la compagnie, datée du 31 août 2023, est déposée au bénéfice des administrateurs.

12.2 Nouvelle politique de développement industriel et technologique présentée à la Commission de développement économique le 8 juin 2023

La politique de développement industriel et technologique est déposée au dossier à titre informatif. Cette dernière a été présentée à la Commission de développement économique le 8 juin dernier et sera déposée au Conseil municipal le 3 octobre prochain.

13. DIVERS

Aucun sujet ajouté.

14. PROCHAINE ASSEMBLÉE

Les deux prochaines rencontres prévues au calendrier d'ici la fin de l'année sont :

- la rencontre d'échange (18 octobre de 11 h à 17 h);
- l'assemblée ordinaire du conseil d'administration (14 novembre à 15 h).

L'observateur (Philippe Cadieux) et les membres de la direction de Sherbrooke Innopole (Sylvain Durocher et Julie Lachapelle) sont invités à quitter l'assemblée.

15. SESSION À HUIS CLOS – SANS LA DIRECTION

Les administrateurs procèdent à huis clos.

16. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les sujets ayant été traités, le président de l'assemblée déclare la séance close.

Étienne Villeneuve, président

Nancy Marcotte, secrétaire

Initiales : _____ _____

sherbrooke innopole

Assemblée ordinaire du conseil d'administration
19 septembre 2023 à 15 h 00

Sherbrooke Innopole
1308, boulevard de Portland (Domaine Howard, pavillon 2)
Salle du Conseil

ORDRE DU JOUR

1. **Ouverture de l'assemblée** – *1 min.*

2. **Président et secrétaire d'assemblée** *(information)* – *1 min.*

3. **Avis de convocation et quorum** *(information)* – *1 min.*

4. **Déclaration de conflit d'intérêts** *(information)* – *1 min.*

5. **Adoption de l'ordre du jour** *(décision)* – *1 min.*

6. **Approbation du procès-verbal du 5 juillet 2023** *(décision)* – *1 min.*

7. **Suivi du procès-verbal** *(information)* – *4 min.*

8. **Points de décision**
   - 8.1 Demandes d'aide financière – Entérinement – *10 min.*
   - 8.2 Recommandations du comité d'audit
     - 8.2.1 Recommandations au conseil municipal
       - 8.2.1.1 Approbation du plan d'action 2024 – *30 min.*
       - 8.2.1.2 Approbation des demandes budgétaires du 1er janvier au 31 mars 2024 – *15 min.*
       - 8.2.1.3 Prévoir un montant pour la réalisation du plan d'action pour la période du 1er avril au 31 décembre 2024 – *15 min*
     - 8.2.2 Affectation de 50 000 $ pour le déménagement – *5 min.*
     - 8.2.3 Transferts interfonds – *2 min.*
     - 8.2.4 Autorisation pour que la directrice générale adjointe signe toute demande de contribution, de contrat ou document d'affaires courantes – *2 min.*
   - 8.3 Recommandation du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance
     - 8.3.1 Nomination d'un membre sur le comité FIEI – *3 min.*

9. **Enjeu à discuter** *(information)*
   - 9.1 Actualisation de la structure de gouvernance en développement économique – *10 min.*
   - 9.2 Déménagement – *10 min.*

10. **Présentation du Quartier Général** *(information)* – *30 min.*

1308, boul. de Portland C.P. 1355
Sherbrooke (QC) Canada J1H 5L9
+1 819 821-5577
1 877 211-5326
+1 819 822-6021
info@sherbrooke-innopole.com
www.sherbrooke-innopole.com

11. Points d'information

11.1 Rapport du comité des ressources humaines, de nomination et de gouvernance – *2 min.*

11.2 Rapport du comité d'audit – *2 min.*

11.2.1 Assurance responsabilité de la direction – *1 min.*

11.3 Présentations de la direction générale

11.3.1 Rapport d'activité – *15 min.*

11.3.2 États financiers des opérations – *5 min.*

11.3.3 États financiers des fonds d'investissement – *5 min.*

11.3.4 Rendement des placements et évolution du portefeuille – *5 min.*

11.3.5 Tableaux de bord – *10 min.*

12. Dépôt de documents *(information)* – *2 min.*

12.1 Déclaration de la direction

12.2 Nouvelle politique de développement industriel et technologique présentée à la Commission de développement économique le 8 juin 2023

13. Divers

14. Prochaine assemblée – *1 min.*

15. Session à huis clos – sans la direction

16. Levée de l'assemblée